

Programme d'aides à l'habitat (PIG) Communauté de Communes du Kreiz-Breizh

COMMUNES CONCERNEES

Canihuel, Glomel, Gouarec, Kergrist-Moëlou, Laniscat, Lanrivain, Lescouët-Gouarec, Locarn, Maël-Carhaix, Mellionnec, Paule, Perret, Peumerit-Quintin, Plélauff, Plévin, Plouguernevel, Plounevez-Quintin, Rostrenen, Saint-Connan, Saint Gelven, Saint Gilles Pligeaux, Saint Nicolas du Pelem, Sainte Tréphine, Saint Ygeaux, Trébrivan, Treffrin, Trémargat, Tréogan

AIDES

Vous êtes propriétaire occupant

Subventions de 40 % à 50 % des dépenses subventionnables pour améliorer votre résidence principale Primes Energie
Aide Caisses de retraite
Crédit d'impôt
Microcrédit...

Vous êtes propriétaire bailleur

Subventions de 20 à 35 % des dépenses subventionnables pour créer ou rénover un logement locatif Prime Energie

Crédit d'impôt

Eco-prêt à taux zéro

Accès au dispositif fiscal Borloo dans l'Ancien: abattement de 60% sur vos revenus fonciers

RENSEIGNEMENTS

PROJET PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Travaux d'économie d'énergie
 ⇒ Brigitte URVOY
 02 96 62 87 36

Travaux d'adaptation / maintien à domicile
 ⇒ Gisèle RUPERT
 02 96 62 87 34

PROJET PROPRIETAIRES BAILLEURS

Logement décent vacant ou occupé où des travaux sont envisagés
 Déline ROCHE 02 30 06 03 13

PERMANENCES

Cité Administrative 6 rue Joseph Le Pennec 22110 ROSTRENEN Le 1^{er} mardi de chaque mois de 10 h à 12h

🤛 Propriétaires occupants: pour des informations plus précises, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition

Attention : les programmes d'aide à l'habitat sont prévus sur une période limitée. Appelez-nous.

SOLIHA Côtes d'Armor 4 av. du Chalutier Sans Pitié BP 20336 22193 PLERIN Cedex

Téléphone : 02 96 62 22 00 Télécopie : 02 96 61 84 50 Courriel habitat@pact22.org



PREMIER RESEAU ASSOCIATIF AU SERVICE DE L'HABITAT Association régie par la loi de 1901 SIRET : 777 461 526 00033 - APE : 8899B TVA intracommunautaire . FR 93 777 461 52

CÔTES D'ARMOR www.pacthd22.org